



GROUPE D'ASSOCIATIONS DE DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA PAIX

Courriel: gadhopl@yahoo.fr

Tel :+243999425284

RAPPORT TRIMESTRIEL DE MONITORING DES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS N° 2, AVRIL - JUIN 2012

Introduction

Pendant ce 2^e trimestre, la population du Nord Kivu a vécu dans un contexte dominé par la terreur dont les facteurs déterminants sont entre autre l'avènement du Mouvement du 23 mars 2012, M23, caractérisé par des défections de plusieurs éléments militaires des FARDC semant ainsi la peur qui met en cause tous les efforts de recherche de la paix et de retour aux activités de développement fournis par divers acteurs étatiques, nationaux et internationaux ainsi que toute la population.

Alors que la majorité de la population du Nord Kivu est agricultrice et que la terre constitue pour elle une grande ressource de production alimentaire à la fois pour la survie des habitants des milieux ruraux et des milieux urbains, cette population se trouve menacée et obligée d'abandonner ses champs en craignant pour sa vie.

Outre les champs, les routes et les maisons sont des cibles de plusieurs hommes mal intentionnés qui commettent des violations des Droits Humains telles que des violences sexuelles, des arrestations arbitraires, des détentions illégales, des vols à mains armées, des tortures, des enlèvements, ...

La confirmation de ces exactions est encore perceptible dans ce présent rapport des incidents intervenus pendant la période allant du mois d'Avril au mois de Juin 2012 à travers le tableau synthèse des violations avec leurs présumés auteurs. Les statistiques selon la nature des violations sont reprises dans des graphiques par violation en démontrant l'importance des auteurs dans leur commission.

Nous avons l'espoir que nos lecteurs seront attentifs au malheur de la population du Nord Kivu et qu'ils pourront, chacun en hauteur de ses responsabilités et pouvoir, apporter leur contribution au retour à une vie normale et un climat de paix dans notre Province du Nord Kivu et dans toute la République Démocratique du Congo.

Statistiques des violations des Droits Humains Mi mars - Juin 2012

Violations/Auteurs	FARDC	PNC	ANR/DMIAP	Mai-Mai	Aut. Publ.	ADF/NALU	FDLR	Hoes Armés Inc.	Civiles	TOTAL	%
Violences sexuelles	9	0	1	5	0	0	8	3	8	34	37,78
Arrestations arbitraires	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2	2,22
Tortures	0	1	0	1	0	0	0	0	0	2	2,22
Extorsions	1	1	0	1	0	0	0	1	0	4	4,44
Pillages	1	0	0	1	0	0	1	2	0	5	5,56
Vols à mains armées	6	3	0	1	0	0	0	12	0	22	24,44
Enlèvements	0	0	0	0	0	2	0	3	0	5	5,56
Assassinats	3	1	0	0	0	1	2	9	0	16	17,78
TOTAL/Auteurs	20	8	1	9	0	3	11	30	8	90	100,00
%	22,22	8,89	1,11	10,00	0,00	3,33	12,22	33,33	8,89	100,00	

Commentaires

Selon l'importance des violations

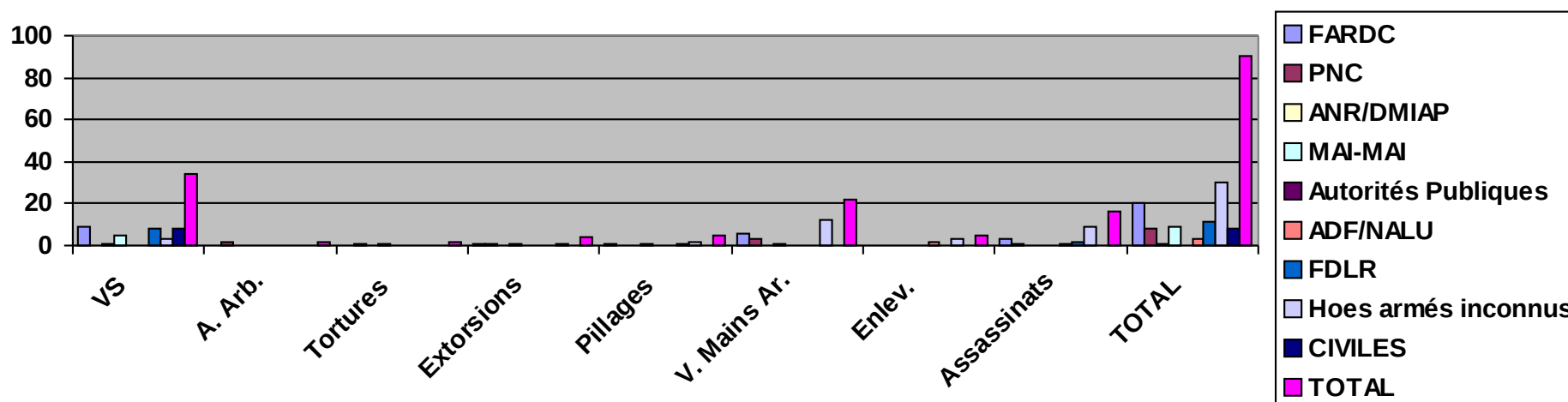
- Les violences sexuelles gardent encore la première place dans ces statistiques en raison de 34 cas sur 90, soit 37,78% dont les présumés auteurs les plus cités sont les FARDC qui ont commis 9 cas sur 24, ils sont suivis respectivement des éléments des FDLR, des personnes habillées en tenue civile, les éléments Mai-Mai et les hommes armés inconnus.
- Les vols à mains armées sont inscrits en 2^e lieu dans une proportion de 22 cas sur le total de 90, soit 24,44% qui sont commis pour la plupart des cas par des hommes armés inconnus, suivis des éléments assimilés aux FARDC, les éléments de la PNC et des éléments mai mai
- A 3^e lieu, s'inscrivent les assassinats qui ont été observés dans 16 cas, soit 17,78% perpétrés par des hommes armés inconnus, les éléments FARDC, les FDLR et les éléments de la PNC et ADF/NALU
- Des pillages et enlèvements occupent la 4^e position avec 5,56%, soit 5 cas sur 90 par des hommes armés inconnus et les éléments des ADF/NALU

- Les extorsions sont enregistrées dans une proportion de 4,44%, soit 4 cas sur 90 dont la responsabilité est partagée équitablement entre les éléments des FARDC, les éléments de la PNC, des FDLR et des hommes armés inconnus.
- En fin les cas d'arrestations arbitraires et des tortures occupent tous 2,22%, soit 2 cas sur 90 dont pour les arrestations commises par les éléments de la PNC et les tortures par ces derniers et les éléments Mai-Mai.

Selon les présumés auteurs

- 33,33% des cas des violations des Droits Humains ont été commis par des hommes armés inconnus, c'est-à-dire que 30 cas sur 90 leur sont attribués
- Les hommes armés assimilés aux FARDC ont été responsables dans la commission de 20 cas, soit 22,22%
- Les hommes armés assimilés aux FDLR sont cités dans 11 cas, 12,22%
- Les hommes armés assimilés aux éléments Mai-Mai ont aussi été cités dans 9 cas, soit 10%
- 8 cas sont attribués aux éléments de la PNC d'une part et 8 autres cas (Viols) ont été commis par des hommes habillés en tenues civiles
- Les ADF/NALU sont cités dans 3 cas, soit 3,33%
- Enfin, les éléments de l'ANR/DMIAP sont cités dans 1cas, soit 1,11%

Représentation graphique des violations et des auteurs



a) Les violences sexuelles

N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
1.	Munoli, le 02/03/2012	Une fille de 16ans d'âge a été violée par un agent de l'ANR dans un reboisement vers 21heures alors que la victime revenait de chez ses amis du village.	Un agent de l'ANR/Munoli	KAN.	ADDF
2.	Bursi/Beni, le 02/03/2012	Alors que la victime était déjà dans son lit, un homme inconnu est entré dans la maison pour la violer. La victime poursuit des soins médicaux au C.H FEPSI.	Un homme en tenue civile	KAKI. (65ans)	ADDF
3.	Masaka/Mulo, le 04/03/2012	Les civils continuent à briller dans la commission des violences sexuelles en territoire de Lubero où un autre cas est celui d'un homme a violé une fille de 11ans, petite sœur de sa femme qui était à l'hôpital à la garde de son enfant malade. L'auteur a pris fuite dans une destination inconnue et la victime a été conduite au C.S Kasalala/Lubero pour des soins médicaux d'urgence.	Un civil, beau frère de la victime	KASYAGI (11ans)	ADDF

N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
4.	Vutegha/Bingi , le 21/03/2012	Plusieurs femmes ont été détenues en brousse par des hommes armés assimilés à des éléments des FDLR. L'une des victimes a déclaré avoir été violée avec son bébé sur le ventre.	Des éléments FDLR	KAROKU (âgée de 18ans)	ADDF
5.	Bukula/Buyinga, le 22/03/2012	Un homme armé et en tenue militaire des FARDC avait violé une fille âgée de 16 dans sa chambre où il s'était introduit à l'insu de la victime.	Un homme armé, assimilé à un militaire des FARDC	KASI. (16ans)	ADDF
6.	Matwa/Lubero , le 22/03/2012	Deux femmes qui revenaient de la Consultation Périnatale ont été arrêtées par deux hommes armés et en tenue militaire des FARDC jusqu'à les éloigner dans la brousse où l'une a été violée par un militaire. La femme violée est directement rentrée à Bunyatenge pour des soins médicaux avant 72 heures.	Des militaires des FARDC	KASIJU (30ans)	ADDF
7.	Mbingi, le 25/03/2012	Il faisait tard la nuit quand des hommes armés des machettes et fusils machette et habillés en tenue militaire ont violé deux femmes respectivement âgées de 33 ans et 18 ans.	Des éléments FDLR	- KAFKA (âgée de 33ans) - KAFU (18ans)	ADDF

N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
8.	Bitimba, le 02/04/2012	La nuit, une femme a été violée dans le village de Bitimba, en territoire de Lubero par un homme armé qui appartenait à un groupe de 8 hommes armés qui s'étaient introduits dans la maison de la victime.	Un élément FDLR	KAMBA (38ans)	ADDF
9.	Mbingi, le 02/04/2012	Les éléments des FDLR sont une menace permanente pour les habitants de Mbingi. Un autre cas de viol collectif vient d'être signalé d'une fille de 17ans violée par deux, de huit hommes armés (FDLR), l'un la pénétra par la voie vaginale et l'autre par la voue anale. Ayant perdu connaissance, la victime a été amenée aux soins médicaux à Bingi.	Deux éléments FDLR	KAGI. (17ans)	ADDF
10	Q.Kalemire/Bu tembo, le 05/04/2012	Une fille de 15 ans a été violée par un homme muni d'une arme à l'aide de laquelle il intimidait la victime. Cette dernière est accompagnée par l'organisation FEPSI pour des soins médicaux.	Un homme en tenue civile avec une machette.	KANO. (15ans)	ADDF
11	Kitobindo/Lub ero, le	Un viol a été perpétré par un homme en tenue civile sur une fille de 14ans d'âge. Selon la source	Un homme en tenue civile	KAKI. (14ans)	ADDF

N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
	09/04/2012	qui a rapporté le fait, la victime déclare connaître son bourreau qui appartiendrait au groupe des Hutu qui sont provenus de Masisi. Selon cette victime, elle connaît très bien cet homme.			
12	Kitsuku/Luberu, le 12/04/2012	Il faisait 03h00 du matin quand deux hommes armés ont fait irruption dans une maison habitée par un couple. Ces assaillants ont demandé de l'argent, malgré une certaine somme leur donnée, l'un a violé la femme alors que l'autre se tenait à l'extérieur avec le mari.	Des hommes armés inconnus	KAKA (33ans)	ADDF
13	Kitsuku/Luberu, le 12/04/2012	Avec le système de camper au champ, on enregistre des cas des viols des femmes par des hommes assimilés aux FDLR. Le cas présentement rapporté fait état d'une fille de 19ans qui a aussi été violée alors qu'elle était dans une maison au champ pour le semis de haricot.	Des hommes armés assimilés aux FDLR	KAMU. (19ans)	ADDF
14	Q. Kitulu/Butembu, le 19/04/2012	Les viols sont toujours en répétition sur les populations tant urbaines que rurales. Au Q.Kitulu, une fille âgée de 17ans a été violée par un inconnu muni d'une machette. Ce malfrat ne	Un homme, inconnu	KAFRAMU (17ans)	ADDF

N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
		s'est pas arrêté seulement au viol, il a également prise une somme de 10\$ (Dix dollars américains) du sac à main de la victime. Le bourreau n'est pas encore connu jusqu'ici car le fait s'était passé la nuit sans que la victime soit capable de détecter l'assaillant.			
15	Bwatsinge/Luebro, le 20/04/2012	La fréquentation des champs par les paysans et surtout les femmes est toujours un risque de subir un viol. Le cas ici signalé fait état d'une femme violée par un homme armé, qui appartiendrait au groupe des FDLR, dans le champ. On signale que le fait a été commis par un alors que l'autre surveillait les alentours.	Un élément des FDLR	KATHE. (48ans)	ADDF
16	Bitimba/Luberu, le 20/04/2012	A la recherche des chèvres, un groupe d'éléments mai-mai se sont présenté dans une parcelle où la femme rencontrée n'a pas voulu indiquer l'endroit où se trouvaient des chèvres. Comme une punition, l'un de ces assaillants a couché avec cette femme.	Des éléments mai-mai	KALI (35ans)	ADDF
17	Butembo, le	Par ruse, un homme, dit serviteur de Dieu dans	Un homme, civil,	MASIKA	ADDF

N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
	23/04/2012	une église locale a violé une fille de 13ans en lui tombant qu'il l'a délivrait d'un mauvais esprit de la débauche. Pour l'empêcher de dénoncer, ce bourreau à menacer de mort la victime au lendemain du fait s'il arrivait qu'elle dénonçait cet acte. Après que la maman de la victime a été informée, elle a conduit son enfant au C.H FEPSI pour des soins médicaux.	serviteur de Dieu	(13ans)	
18	Katembe/Lubero, le 24/04/2012	En train de se diriger au champ à Katambi, une femme âgée de 45ans a été contrainte par un homme armé et en tenue militaire des FARDC à retourner en arrière pour transporter un fardeau appartenant à cet agresseur. Cette femme s'est vue menacée et ôtée les habits par ce militaire qui l'a finalement violé. La victime a transporté le fardeau de son agresseur jusqu'au lieu voulu par ce dernier avant de se rendre elle-même dans une structure sanitaire de la place pour des soins urgents.	Un militaire FARDC	KAMAKA (45ans)	ADDF

N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
19	Butembo, le 24/04/2012	Une fille âgée de 14ans a été violée par son oncle maternel âgé de 25ans alors que cette fille vaquait à des travaux ménagers à la maison. La victime a été conduite au C.H FEPSI pour des soins médicaux dans 72heures après l'incident.	Un civil, oncle de la victime	AVUKA (âgée de 14ans)	ADDF
20	Cantine, le 24/04/2012	Lors du déplacement des militaires pour une relève à Cantine, ces derniers ont commis des extorsions sur les habitants. Les chèvres, les poules et autres choses ont été emportées. On signale aussi des viols sur les femmes dont l'une d'elles a été violée en présence de son mari. Cette victime a été conduite au C.S Vurondo avant de se présenter à la PNC. L'accompagnement médical se poursuit au Centre Hospitalier des FEPSI. Le bourreau a été arrêté et transféré à l'auditorat militaire garnison de Beni.	Un militaire des FARDC	KAKA. (37ans)	ADDF
21	Butembo, le 24/04/2012	Etant donné qu'une fille devrait aider , sa mère absente, à vendre la boisson elle a été violée dans leur propre maison alors que son bourreau,	Un homme en tenue civile	KASIA (14ans)	ADDF

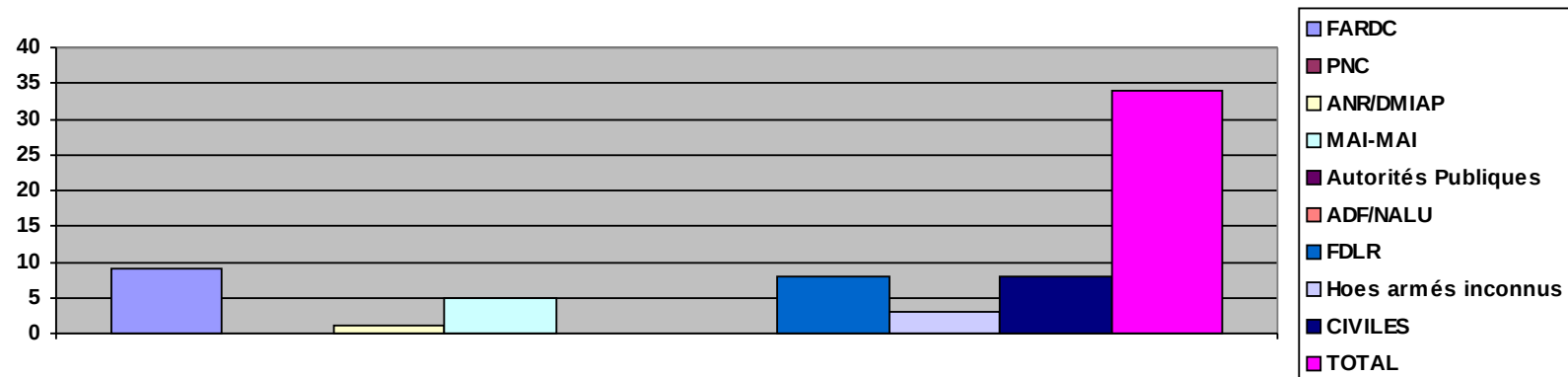
N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
		client, disait vouloir payer ce qu'il devait pour la quantité de boisson consommée.			
22	Maiba/Mangur edjipa, Avril 2012	Dans un cachot, une fille âgée de 24ans avait été violée par un militaire qui montait la garde de nuit. C'est après avoir servi de la nourriture aux détenus, que ce bourreau a profité de retirer la victime parmi les autres pour aller la violer dans une autre chambre en lui brandissant l'arme dans le cas où elle voudrait crier.	Un militaire commis à la garde du cachot à Maiba	KAPERI (24ans)	ADDF
23	Lukanga/Lube ro, le 04/05/2012	Agée de 30ans, une femme était dans son champ où elle a été surprise par la présence de deux hommes armés et en tenue militaire des FARDC. N'ayant pas répondu favorablement à leur demande d'eau à boire, l'un de ces hommes a violé la victime.	Un élément FARDC	KAA (30ans)	ADDF
24	Mukebwerwa, le 09/05/2012	Trois hommes armés ont surpris un couple qui campait dans une maison au champ pour différents travaux. C'est ainsi que ces agresseurs ont commencé à lier le mari à un bois avant de violer sa femme. La victime de viol a été conduite dans une structure sanitaire de la région pour des	Trois hommes armés assimilés aux FDLR	SAKA (36ans)	ADDF

N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
		soins médicaux.			
25	Kanyatsi/Lube ro, le 10/05/2012	Alors que la victime, femme mariée, se rendait aux toilettes la nuit, elle a été interceptée par deux hommes armés et l'un d'eux l'a violé malgré qu'elle voulu se débattre.	Un homme armé assimilé à un mai-mai	DOKA (29ans)	ADDF
26	Q. Nzanza/Oicha, le 13/05/2012	Dans la nuit du dimanche 13 mai, une femme habitant le Q. Nzanza a été violée par des hommes armés qui l'ont même introduit la pointe du fusil dans son appareil génital. Il est possible qu'il y aussi d'autres femmes qui ont été violées cette nuit.	Des hommes armés assimilés aux FARDC	Une femme âgée de 30ans	ASADHO/Beni
27	Kasingiri/Lube ro, le 20/05/2012	Selon les déclarations de la victime, elle avait été violée par un homme armé qui appartiendrait à une troupe mai-mai. Notons qu'une autre fille, amie de la 1 ^{ère} en a aussi été victime par un autre mai-mai à cette même occasion. Cela s'était passé pendant toute la nuit sans que les victimes n'aient une capacité de crier devant les armes pointées à leurs poitrines.	Des éléments mai-mai	KAMAPEPE (18ans) l'une des victimes	ADDF
28	Kasingiri/Lube ro, le	Le responsable de la troupe des mai-mai, qui s'étaient installés à Kasingiri, avait commis un	Un commandant de la troupe	KAVICHA (16ans)	ADDF

N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
	20/05/2012	viol sur une fille de 16ans au camp. La fille a été relâchée à l'arrivée des militaires FARDC pour déloger ce groupe armé. Conduite au camp militaire de Kaseghe, la victime avait été libérée après paiement d'une somme de 10\$ (Dix dollars américains) et une chèvre.	mai-mai jadis instalée à Kasingiri.		
29	Mutongo/Alimbongo, le 21/05/2012	Pour éviter des risques d'agression dans les villages, les populations du Sud de Lubero ont adopté un système qu'elles appellent « Ramping » dans la brousse. C'est à cette occasion que deux femmes ont été violées par des hommes armés et en tenue militaire. En vue de recevoir des soins médicaux appropriés, les victimes ont été amenées au C.S Alimbongo	Des hommes assimilés aux FDLR	KAK. KAND. (32ans) et KAT. KAND. (26ans)	Société Civile, Alimbongo
30	Bilimani, le 25/05/2012	Neuf cas des viols ont été enregistré au cours d'une période allant du 07 au 25 mai 2012 à Bilimani, un village situé à plus ou moins 4 Km de la cité d'Oicha, en groupement de bambuba Kisiki. Les femmes en ont été victimées quand elles se rendaient au champ. Le fait étonnant est	Des militaires FARDC	Neuf femmes	ASADHO/Beni

N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
		qu'un camp militaire des FARDC existe dans le village.			
31	Kirumba/Lube ro, Mai 2012	C'est à l'occasion d'un festin nuptial qu'un groupe d'hommes armés a encerclé le lieu où ils ont violé des femmes, torturé des hommes. L'une des victimes déclare que plusieurs femmes ont été violées, mais elles n'ont pas dénoncé le fait de peur de perdre leurs foyers.	Des hommes armés inconnus	KAJE (41ans), l'une des victimes	ADDF
32	Ruenda/Bute mbo, le 13/06/2012	Vers 20h, une maman âgée de 40 ans qui revenait du centre ville a été violée toute la nuit par un homme habillé en tenue civile qui l'aurait suivi comme voulant partager la route avec cette femme. La victime a été amenée au C.H FEPSI pour des soins médicaux d'urgence.	Un homme habillé en tenue civile	KAVA (40ans)	ADDF
33	Q .Mutiri/Bute mbo, le 18/06/2012	Alors que la victime était en train d'étudier avec son grand frère, un groupe d'hommes armés et en tenue militaire ont fait irruption dans la maison où les uns de ces agresseurs ont conduit le grand frère de la victime dans une chambre en laissant la victime entre les mains d'un autre qui l'a violé. La victime est sous l'accompagnement	Un homme armé assimilé à un militaire des FARDC	IWUPI (22ans)	ADDF

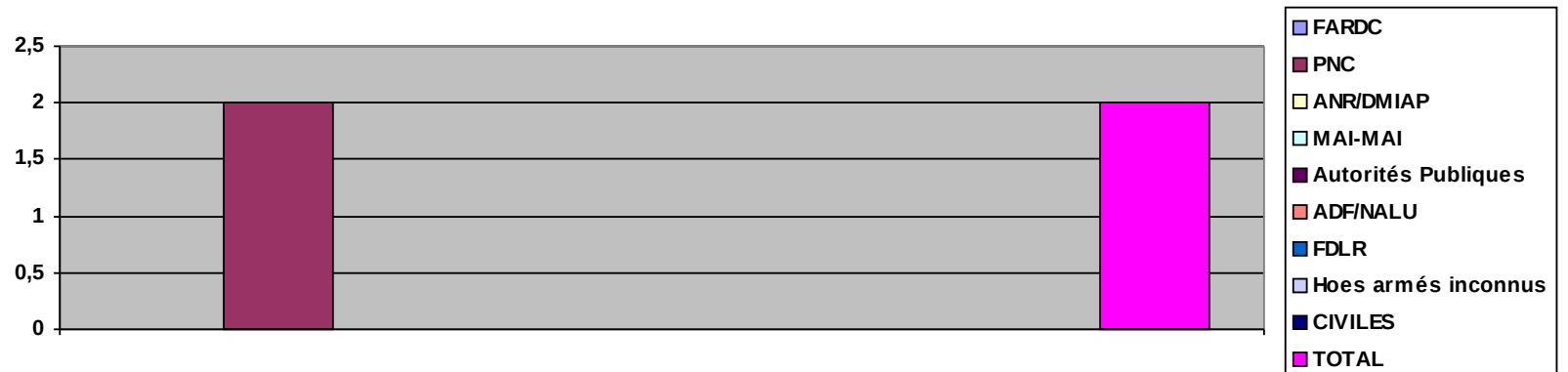
N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
		psychologique de l'ADDF			
34	Masogha/Vurondo, le 18/06/2012	Deux filles ont été agressées et violées par deux hommes armés des fusils et des machettes. Sous des menaces de mort, ces filles n'ont alerté personne pour le secours. Reçues par la conseillère de l'ADDF à Vurondo, les victimes ont été amenées à la clinique psychologique de l'ADDF à Butembo.	Deux éléments mai-mai	KAKI (16ans) et KAKA (14ans)	ADDF



b) Les Arrestations et détentions illégales

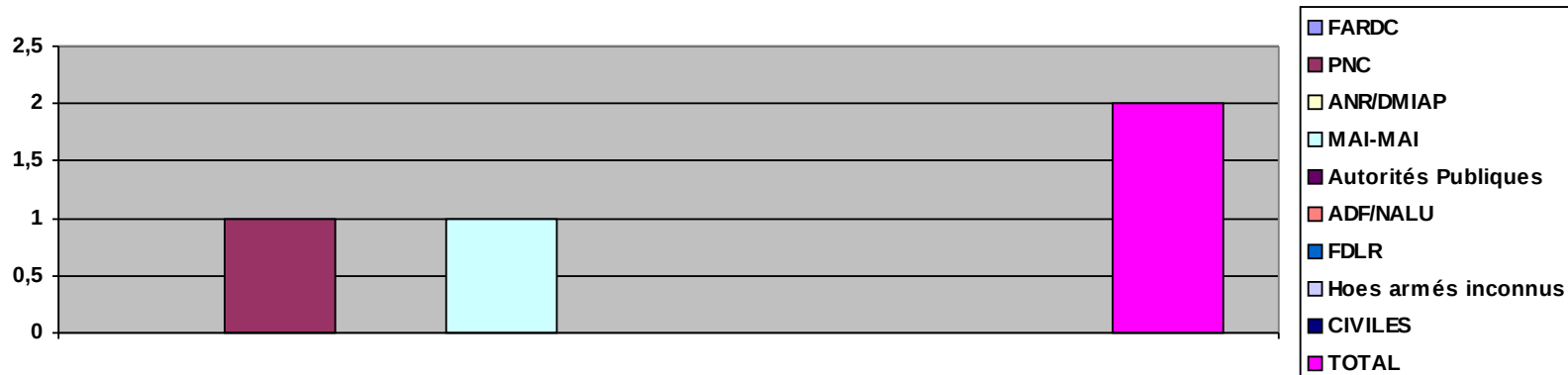
N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
1.	Musienene, le 26/06/2012	Deux personnes dont une femme âgée de 41 ans et un enfant de 13ans, écolier de son état, ont été arrêtés et détenus au cachot de la PNC Musienene-Etat pendant plus de 3 jours pour motif que leur frère, accusé d'avoir commis un viol s'est évadé dudit cachot, d'où les deux victimes devraient, selon le commandant, subir le sort de leur frère. Le commandant de la PNC exigeait une caution de 1200\$ (Mille deux cents dollars américains) pour libérer la victime. Cette dernière a été libérée après un plaidoyer des présidents de la société civile Noyaux de Masumo et de Muhangi.	Le commandant de la PNC Musienene, reconnu au nom de PELKA	MAS. GOR. (41ans) et KAK. MUS. J.L (13ans)	Société Civile, noyau de Muhangi
2.	Makoko/Muhangi, le 30/06/2012	Pendant deux jours, deux hommes ont été détenus au cachot de la PNC de Makoko depuis 30 juin jusqu'au 1 ^{er} juillet 2012 pour lorsqu'ils voulaient revendiquer la cause de leurs sœurs que ce commandant venaient d'extorquer une	PALUKU SIVANZIRE, de la PNC Makoko	BAL. de 51ans et chef de village	Société Civile, Noyau de Muhangi

N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
		<p>somme de 80\$ (Quatre vingt dollars américains). Voulant se présenter au bureau du commandant pour plaider en faveur des victimes, ce commandant a crèpité des balles à l'air ; ceci a semé une panique au sein des habitants de Makoko.</p> <p>Le capitaine de la PNC Musienene contacté pour le fait n'a fait aucune action.</p>			



c) Les tortures

N°	Lieu et Date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
1.	Bitimba/Lubero, le 24/04/2012	Sur un lieu de festivité de mariage, un groupe d'hommes armés, assimilés aux mai-mai, ont fait irruption pour troubler la quiétude de la population. L'une des victimes a subi des tortures par des fouets lui infligés par ces assaillants en lui enfonçant sa chemise dans la bouche pour l'empêcher de crier.	Des éléments mai-mai	SIVU (42ans)	ADDF
2.	Q.Kasabinyole/Beni, le 30/04/2012	Deux hommes armés et en tenue policière congolaise ont menacé de mort et blessé par couteau une femme responsable d'une famille lorsqu'elle voulait empêcher ces assaillants de tirer à bout portant sur son mari dont les yeux venaient déjà d'être bandés avant qu'il ne soit tiré. Les malfrats ont pris la fuite suite aux cris d'alarme lancés par la victime blessée en haut de l'œil.	Des éléments de la PNC	KMB. MUH.	ASADHO/Beni

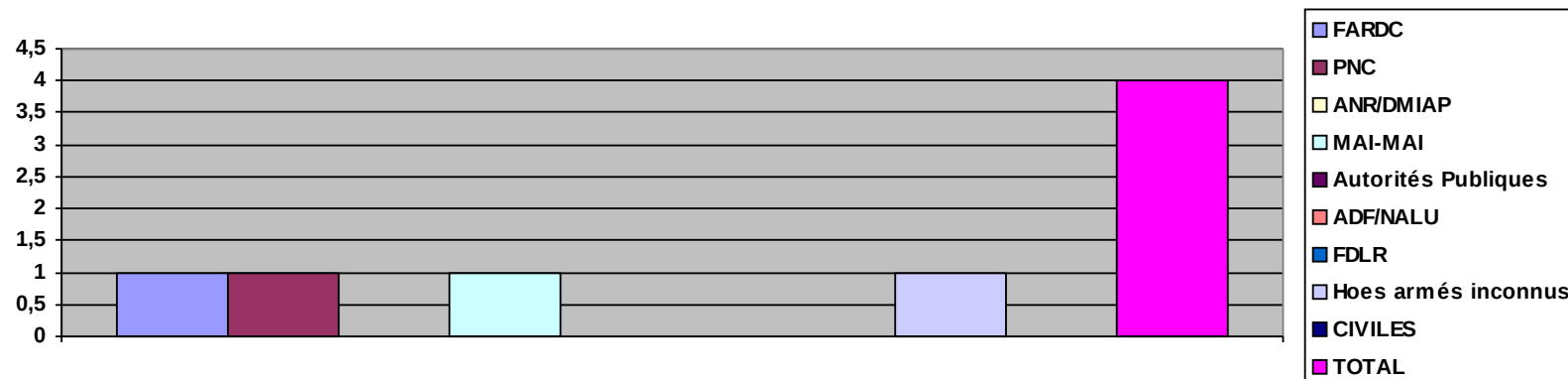


d) Les extorsions

N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
1.	Kirumba, le 12/04/2012	Trois ports ont été emportés par des hommes armés dont l'appartenance, ni la destination n'a pas été connue. La victime de cet acte	Des hommes armés inconnus	MWAKA. (54ans)	ADDF
2.	Kelekele/Ma gombo, le 24/06/2012	Vers 14h30min deux mai-mai munis d'une arme ont extorqué une somme de 80\$ (Quatre vingt dollars américains) à deux personnes. Ces	- Deux éléments mai mai et	MUH. KYA. (68ans)	Société Civile, noyau de Muhangi

N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
		<p>assaillants ont lancé quelques balles à l'air pour faire à la population. C'est ainsi qu'après leur départ, un agent du DSF/Muhangi est arrivé torturer par les fouets le chef de village en lui extorquant aussi une somme de 60\$ (Soixante dollars américains), 2 poissons, une casserole contenant le haricot déjà cuit. Sans être inquiété cet agent a opéré pendant 2h de temps. La victime a été conduite dans une structure sanitaire pour des soins.</p>	<p>- Un agent du DSF/Muhangi, KAMBA KAMBA</p>		
3.	Masumo, le 28/06/2012	<p>Un commandant de la PNC/Masumo a semé de la terreur dans le village de Masumo par des crépitements des balles et a extorqué deux familles de leurs biens de grande valeur. Selon notre source d'information dans le milieu, ce commandant brille dans des tracasseries de la population par des amendes exorbitantes aux habitants en cas des problèmes, l'ingérence dans les dossiers des violences sexuelles et autant d'autres abus sur la population. Malgré</p>	Le commandant de la PNC/Masumo	Les habitants de Masumo, deux familles précisément ont été extorquées de leurs biens	Société Civile/Masumo

N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
		toutes les dénonciations faites par la société civile auprès des autorités tant locales que territoriales, aucune amélioration n'a été observée.			
4.	Ngongolo/Alimbongo, le 27/06/2012	Plus de trois femmes, qui revenaient du marché d'Alimbongo pour Kitsomboiro, ont été victimes d'une extorsion par des hommes armés et habillés en tenue militaire. Les victimes n'ont pas su préciser les montants d'argent perdus en cette occasion car elles n'avaient pas encore comptabilisé les recettes réalisées.	Des militaires FARDC	Plus de 3 femmes qui venaient du marché d'Alimbongo	Société Civile Alimbongo

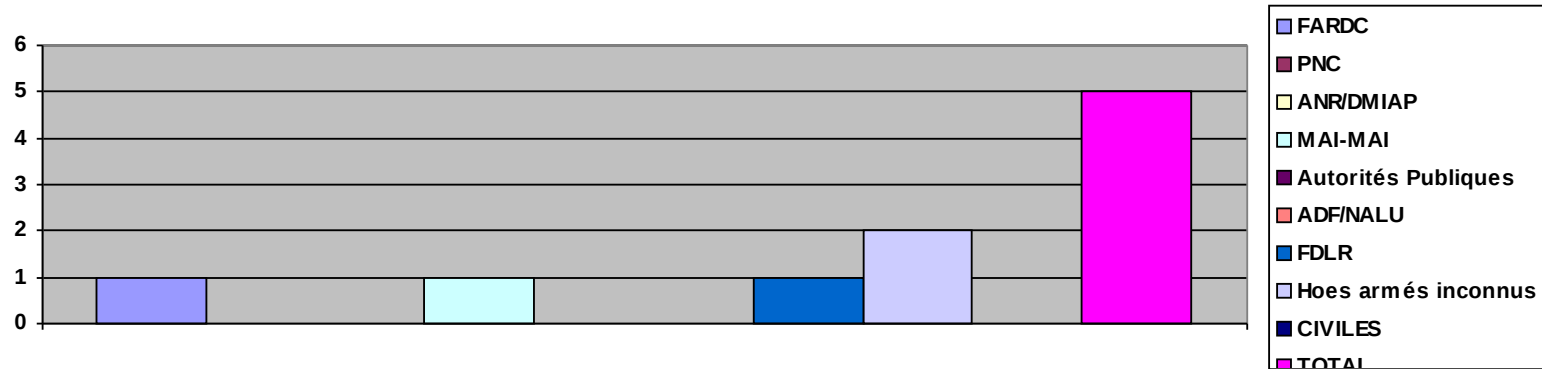


e) Les pillages

N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
1.	Kanyatsi/Kaseghe, le 03/04/2012	En date du 03 Avril 2012, le village Kanyatsi a été la cible d'un pillage perpétré sur les habitants par des hommes en armes blanches. On note une personne blessée sur la tête par une machette. Cette personne poursuit des soins médicaux à Kaseghe.	Des hommes armés assimilés aux FDLR	Les habitants de Kanyatsi, au sud du territoire de Lubero	ADDF
2.	Bwatsinge, le 07/04/2012	Plusieurs biens de grande valeur et 7 porcs ont été emportés par des hommes armés assimilés aux mai mai lors d'un pillage perpétré dans la milieu la nuit à Vitimba. Certains habitants ont été passés à tabac par ces assaillants.	Des éléments mai mai	Les habitants de Bwatsinge	ADDF
3.	Ngite/Mavivi, le 11/04/2012	Un véhicule de marque STOUT, en provenance d'Oicha pour Beni, est tombé entre les mailles des hommes armés près d'une position des militaires FARDC à Mavivi vers 17h30. Pour bien	Des hommes armés assimilables aux FARDC vu la tenue portée par	Des passagers en bord d'un véhicule de marque	ASADHO/Beni

		mener leur opération ces fauteurs ont d'abord crépité plusieurs balles à l'air pour semer une terreur dans la contrée. Parmi les biens emportés, on a cité des téléphones portables, des sacs à mains contenant en somme 35000\$ (Trente cinq mille dollars) et d'autres biens qui étaient portables. Selon les déclarations du Colonel Erick Ruhorimbere, ces coupeurs de route ont été pourchassés par les FARDC.	les assaillants	STOUT	
4.	Ngazi/Beni, le 12/06/2012	Les habitants de la localité Ngazi, en territoire de Beni a passé une mauvaise nuit suite à un pillage qui été perpétré par des six hommes en tenue militaire avec une seule armé entre 1h et 2h du matin. Des boutiques, et des maisons des habitants ont été pillés. En vue de bien mener leur opération, ces assaillants ont crépité plusieurs balles à l'air.	Des hommes armés	Des habitants de la localité Ngazi.	ASADHO/Beni
5.	Madiwe/Beni -Mbau, le 22/06/2012	De 21h à 2h du matin, les habitants de deux localités Malekesa et Nganda Sina Kiti ont été victimes d'un pillage de leurs boutiques, des téléphones et autres biens de grande valeur. Deux personnes ont été blessées par balles,	Six hommes armés	Des habitants de Malekesa et de kanda Sina Kiti	ASADHO/Beni

	cinq femmes ont été violées.			
--	------------------------------	--	--	--



f) Les vols à mains armées

N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
1.	Q.Lumumba/Bu tembo, le 23/03/2012	C'était vers 00h qu'un homme armé d'une machette a fait irruption dans la maison d'une femme habitant la cellule Fatuma où il a réussi à emporter, après avoir user des menaces, une somme de 186\$ (Cent quatre vingt -six dollars américains), des cuvettes évaluées à 52\$, 3 paires	Un homme armé d'une machette	KA.KA. (57ans)	ADDF

N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
		de pagnes Wax et 6 casseroles. Le malfrat n'a pas été appréhendé malgré toutes les enquêtes menées.			
2.	Q.Butanuka/Kalongo/Beni, le 12/04/2012	Un groupe d'hommes en arme assimilés aux éléments des FARDC a perpétré un vol en armes en date du 12 Avril dans une maison à Beni. Ces malfrats avaient cassé la porte avant d'accéder à l'intérieur puis emporter un appareil téléviseur de marque PHILLIPS, un lecteur DVD de marque ZEC, un téléphone portable de marque PHONE et un sac à main de la femme de la victime avant de prendre le large pour une destination inconnue.	Des hommes armés assimilés aux FARDC	Mr GLRT	ASADHO/Beni
3.	Masiani/beni, le 14/04/2012	Après menaces et intimidations envers les habitants d'une maison en cellule Masiani par un homme armé, il a réussi à emporter un matelas, un appareil téléphone portable et une somme d'argent évalué à 50 \$US. L'auteur est introuvable jusqu'au moment que nous rapportons ce fait.	Un homme armé assimilé aux FARDC	Mr R. KLL	ASADHO/Beni
4.	Malepe, le 15/04/2012	Une moto de marque SENKO de couleur rouge, deux téléphones portables et une somme de	Des bandits armés	KL. SA.	ASADHO/Beni

N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
		cinquante mille francs congolais (50000Fc), ont été volés par des hommes armés non autrement identifiés dans le domicile d'un habitant au Quartier Malepe, cellule Beu, commune de Beu en ville de Beni la nuit de Samedi 14 à Dimanche 15 Avril 20112 vers 1 heure du matin			
5.	Beni, le 24/04/2012	Un groupe de voleurs à mains armées a emporté une moto communément appelée BODA BODA d'un homme qui a eu la vie sauve grâce à l'alerte des voisins. Sur le lieu du drame, les assaillants ont abandonné une arme de marque AK47 avec chargeur et une jaquette de couleur verte comparée à la tenue des FARDC. Tous ces effets ramassés ont été remis au colonel des FARDC Erick RUHORIMBERE.	Des éléments FARDC	MNN. MH	ASADHO/Beni
6.	Tamende/Beni, le 24/04/2012	Une famille résidant au Q. Tamende, Cellule Bas Congo a été victime d'un vol perpétré par des hommes armés qui ont réussi à emporter une Moto de marque SENKO des téléphones et une somme estimée à 200\$ (deux cents dollars	Des bandits armés	PLK. MU.	ASADHO/Beni

N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
		américains) avant de se sauver.			
7.	Tamende/Beni, le 25/04/2012	On a encore enregistré un cas de vol à mains armées perpétré dans une famille qui a ainsi été dépouillée d'une moto de marque SENKO et des biens électroménagers. Les bandits ont n'ont pas été appréhendés.	Des bandits armés	Mr ASL.	ASADHO/Beni
8.	Tamende/Beni, le 25/04/2012	Comme sur recommandation, un groupe d'hommes armés et en tenue civile ont agressé une famille chez à qui ils disaient venir récupérer une somme de 1000\$ (Mille dollars américains) que possède le chef de ladite famille. Ces malfrats ont eu à prendre de force une somme de 650\$ (Six Cent Cinquante dollars américains) avant de prendre une destination inconnue.	Cinq hommes armés, mais en tenue civile	PL. YO. ND	ASADHO/Beni
9.	Q.Malepe/Beni, le 30/04/2012	Sous des intimidations envers la victime, quatre hommes armés de fusils ont envahi une famille et lui ont ravi une somme de 170\$ qui, dans le cas contraire menaçait tiré sur une personne parmi les habitants de la maison.	Quatre hommes armés	ER. SY.	ASADHO/Beni
10.	Tangazeni/Kaseghe, le	Vers 2h du matin, deux hommes armés et en tenue militaire sont entrés successivement dans 3	Des militaires FARDC	Trois familles victimes dont	ADDF

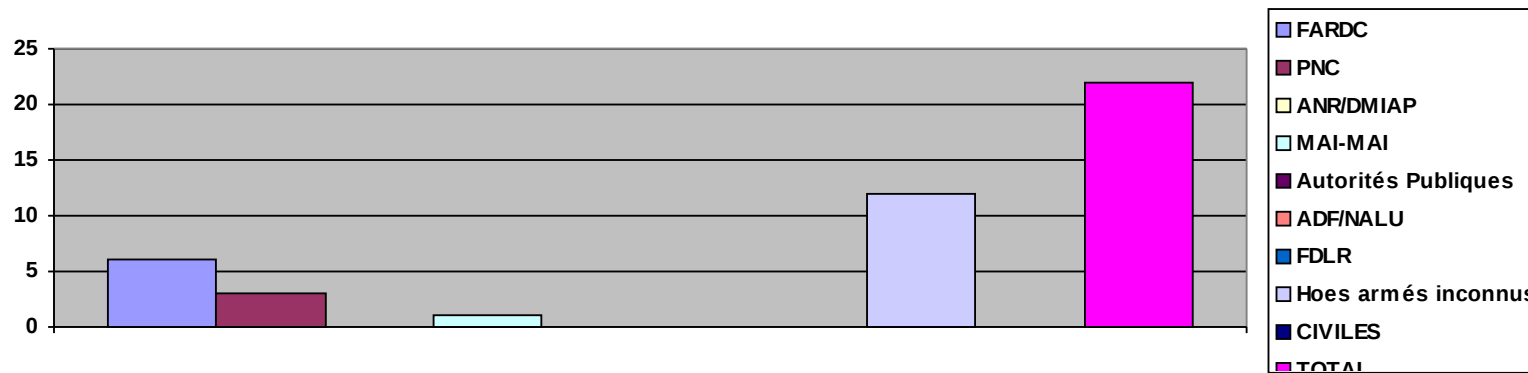
N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
	30/04/2012	maisons d'une famille où ils ont emporté une radio de marque SONITEC, une somme d'argent évaluée à 35\$ (Trente cinq dollars américains) et un téléphone chez la 1 ^{ère} victime ; une somme d'argent équivalent à 200\$ (Deux cents dollars américains) dans la 2 ^e maison et enfin ils ont fusillé une personne dans la 3 ^e maison. La victime a été fusillée poursuit des soins médicaux dans un Hôpital de la contrée.		celle de BFT.	
11.	Beni, le 1 ^{er} mai 2012	Une famille a été visitée dans la nuit du 30 Avril au 1 ^{er} mai 2012 par des hommes armés qui ont emporté plusieurs biens de valeur. La femme, mère de cette famille a été blessée par ces assaillants par un couteau lorsqu'elle voulait défendre son mari qui venait d'être voilé la face pour être exécuté.	Des hommes armés, assimilés aux éléments de la PNC	La famille KMBL. MHNGA.	ASADHO/Beni
12.	Mavivi/ Territoire de Beni, le 04/05/2012	Trois différentes maisons ont été investies simultanément par des bandits armés qui ont emporté plusieurs biens de valeurs : des téléphones et une somme estimée à 1125\$ (Mille	Des hommes armés vêtue en tenue militaire des	Mr KTH.	ASADHO/Beni

N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
		cent vingt cinq dollars américains). Comme d'habitude, ces bandits ont passé à tabac l'une des victimes lui causant des blessures avant de prendre une destination inconnue.	FARDC		
13.	Isangya, le 04/05/2012	Vers 19h30 plusieurs familles ont été victimes d'un vol armé perpétré par des hommes armés assimilés aux mai mai. Plusieurs biens : des habits, des souliers, des appareils électroniques, de l'argent, des chèvres, poules etc ont été emportés par ces assaillants. A cette occasion, certains habitants ont été fouettés, torturés moralement.	Des éléments mai mai	Parmi les victimes : PAL. KYO. (31ans) et KAMB. KAMB. (53ans)	Société Civile, noyau Alimbongo
14.	Avenue Kindu/Beni, le 08/05/2012	Un dispensaire a été la cible d'un groupe d'hommes armés, estimés à 10 personnes. Tous les malades, les gardes-malades ont été terrorisés et ont été dépouillés de leurs téléphones, de l'argent. Ce fait s'est déroulé pendant plus ou moins 2heures de 23h à 1h du matin.	Des hommes armés assimilés aux FARDC	Un dispensaire se trouvant l'avenue Kindu, Q.Kasabinyole, Comme de Ruwenzori en ville de Beni	ASADHO/Beni
15.	Cité d'Oicha, le 12/05.2012	Sans aucune inquiétude, un groupe d'hommes armés a perpétré des vols dans 6 ménages dont les	Des hommes armés	KSRK. MSFR, KMBL. MK, PLK.	ASADHO/Beni

N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
		victimes, les unes, ont été tabassées, torturées ... Toute personne qui ne trouvait rien à donner, se voyait tabasser par les assaillants. On signale aussi un cas de viol d'une fille à cette occasion malheureuse. Parmi les biens emportés, les victimes ont cité des téléphones portables, des appareils électroménagers et des grosses sommes d'argent en dollars américains et en Francs congolais.	assimilés aux FARDC	VN, MB. B, MB.ND, Mme EL. Et AL. KMB.	
16.	Kaseghe/Lubero , le 14/05/2012	Les hommes armés et en tenue militaire ont volé 6 moutons dans une famille habitant à Kaseghe.	Des hommes armés inconnus	KAK. ROB.	ADDF
17.	Q.Malepe/Beni, le 19/05/2012	Une famille a été visitée par 4 hommes armés qui ont emporté une somme de 170\$ avant de prendre une destination inconnue. La victime a déclaré avoir été menacée de mort par l'un des bandits qui lui pointait le fusil sur la poitrine.	Des hommes armés	ER. SYA.	ASADHO/Beni
18.	Q. Tamende/Beni, le 20/05/2012	Une journaliste d'une radio en ville de Butembo est victime des menaces par des hommes armés qui l'ont cherché en vain à son domicile alors qu'elle n'était pas présente. Selon sa petite sœur, les	Des hommes armés	G. MB.	ASADHO/Beni

N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
		assaillants recherchaient G. Ces bandits ont emporté 100\$ avant de partir du lieu en insistant sur la recherche de G.			
19.	Q.Kalinda/beni, le 20/05/2012	La nuit du 20 mai a été caractérisée par des vols à mains armés. Une autre famille en a été victime en perdant ainsi des téléphones et argent. Comme si cela ne suffisait pas, ces bandits ont crêpité plusieurs balles dans l'aire en plongeant les habitants dans une terreur. Notons que cinq jours après ce fait ignoble, une cache d'armes dans une maison d'un habitant de la cellule Ntony.	Des hommes armés	MUS. KIR.	ASADHO/Beni
20.	Q. Kasabinyole, le 21/05/2012	Pour une autre fois, au Q. Kasabinyole, en ville de Beni, on a enregistré deux cas de vols à mains armées dans deux famille dont les téléphones, de l'argent et d'autres biens de grande valeur ont été emportés par ces assaillants.	Des hommes armés	PBL. Et KAM. M.	ASADHO/Beni
21.	Q. Masosi/Oicha, le 23/05/2012	Six ménages et un Poste de Santé ont été victimes des vols à mains armées dans la nuit de mardi 22 à mercredi 23 mai. Les victimes ont été	Des hommes armés	6 menages et un P.S du quartier visité	ASADHO/Beni

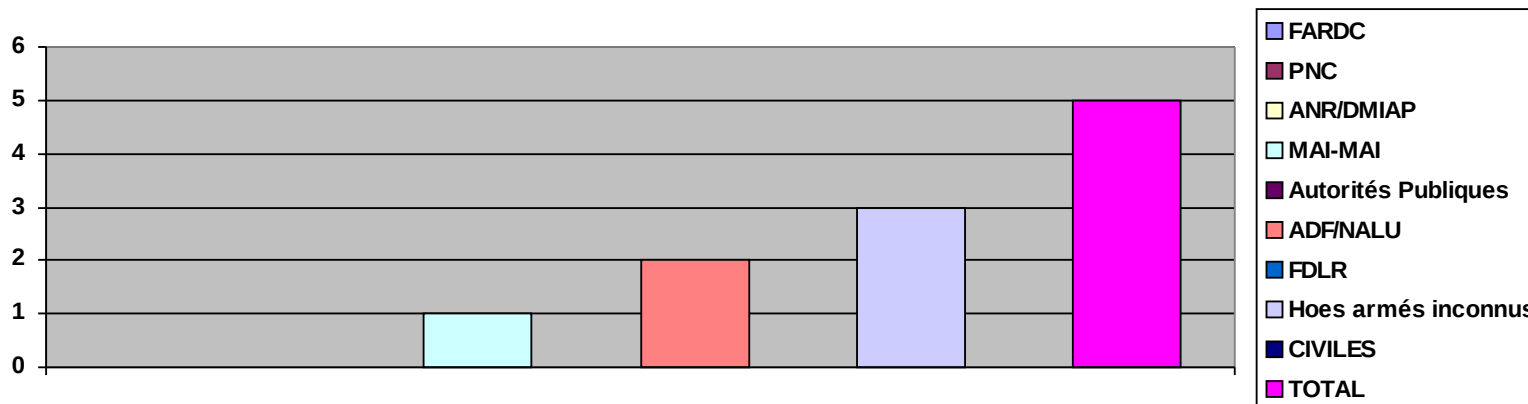
N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
		systematiquement dépouillées de plusieurs biens de valeur et une fille âgée de 15 ans été violée.		par ces assaillants	
22.	Mamove/Beni, le 23/06/2012	Deux policiers de Mbau ont été appréhendés après qu'ils aient volé deux chèvres chez le chef de cellule. Ces assaillants ont été amenés au cachot de ma PNC district d'Oicha	Deux policiers de Mbau	Le chef de cellule Mamove	ASADHO/Beni



g) Les enlèvements

N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
1.	Kabasha/Beni, le 10/04/2012	Un chauffeur d'un camion marque Mercedes a été enlevé vers 21heures à Kabasha alors qu'il était en route vers Beni pour Kisangani. Les ravisseurs ont exigé le paiement d'une somme de 10000\$ pour libérer leur otage. La victime est introuvable jusqu'au 06 mai 2012.	Des hommes armés	Mr. KM. NZI.	ASADHO/Beni
2.	Boikene/Beni, le 14/04/2012	Un homme, habitant du Q. Boikene a été enlevé la nuit par des hommes armés qui l'ont amené dans un lieu non connu par les membres de sa famille, ni autre personne.	Des hommes armés	Mr KL. WA.	ASADHO/Beni
3.	Kokola/Oicha, le 15/04/2012	Au champ à KIMBAU, un village situé à 15 Km de la cité d'Oicha réputé hébergé les éléments ADF/NALU, un homme a été enlevé par des hommes armés assimilés aux ADF/NALU. Le fait est que la victime qui avait avec lui ses deux chiens,	ADF/NALU	Mr ZE.	ASADHO/Beni

N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
		ces derniers sont retournés sans leur chef au village de Kokola. Aucuns signes de sa vie ni de sa mort n'ont été signalés jusqu'à la date du 06 mai où nous en relatons le fait.			
4.	Mapobu, le 26/04/2012	Depuis la date du 26 Avril qu'un habitant de Oicha s'était rendu dans son champ à Mapobu à plus ou moins 7Km d'Oicha, il n'est plus revenu à son domicile. La famille de la victime et les autres membres de sa communauté pensent à un enlèvement par des ADF/NALU.	Des éléments ADF/NALU	KA. PE. CO.	ASADHO/Beni
5.	Oicha, le 20/05/2012	Trois cas de disparition des enfants ont été enregistrés au cours du mois de mai. Les enfants disparus sont âgés de 8 et 9ans et sont des écoliers de l'E.P Pabaota en cité d'oicha. Jusqu'à cette date du 20 mai leur destination reste toujours inconnue.	Des inconnus	EN.BU., EN. LU. Et BB.	ASADHO/Beni



h) Les assassinats

N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
1.	Q.Mutiri, le 07/04/2012	Alors qu'il revenait de la ville vers 23h00, un homme de 34ans d'âge a été tué par balles par des hommes armés qui seraient habillés en tenue policière qui l'ont abattu au niveau du terrain de Foot Ball de Mutiri.	Des hommes armés, assimilés aux policiers	MUMB. ZA. KID. (34ans)	ADDF
2.	Kiwanja/Rutshuru, le 08/04/2012	Quatre hommes en armes ont fait irruption au domicile d'un habitant à qui ils ont tranché la gorge et logé des balles vers 19heures. Les malfrats n'ont pas été appréhendés.	Des hommes armés habillés en tenue militaire FARDC	KSRK. KAB.	Société Civile Kiwanja
3.	Kanyabayonga, le 09/04/2012	Une femme, habitant le Q. Ngule/Ville de Butembo a succombé par balles lui atteint alors qu'elle était en bord d'un bus à partance pour Goma. Le fait s'est passé à une barrière située à plus ou moins 1km de la cite de Kanyabayonga à l'entrée du parc de Virunga	Un garde de parc des Virunga	Mme KVR. VNGSVVI âgée de 32ans	Société Civile, noyau de Kanyabayonga

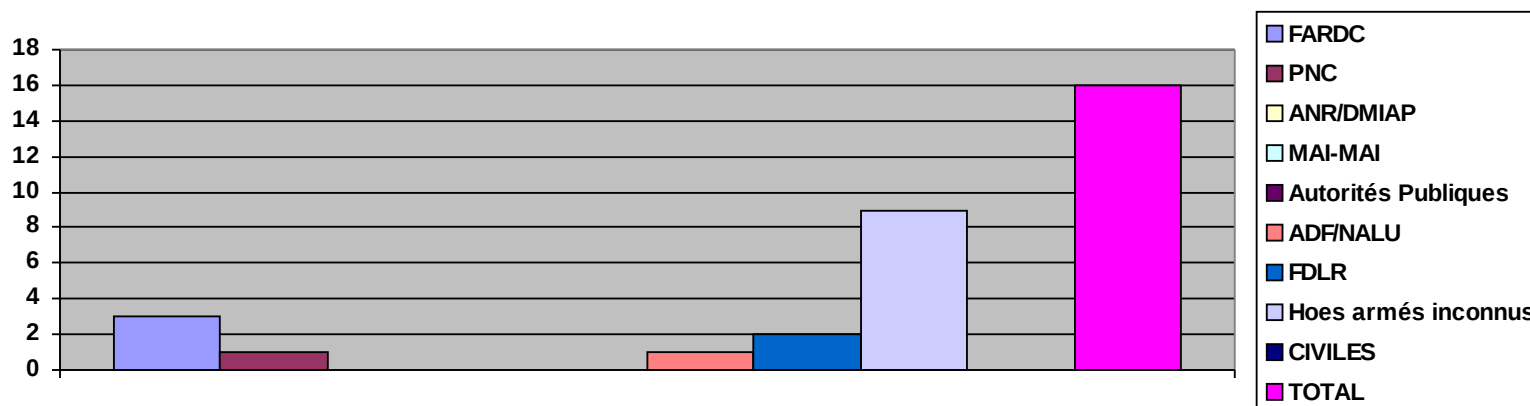
N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
		lorsqu'un garde parc, par colère aurait tiré en réaction contre un chauffeur qui ne voulait pas remettre une somme de 1500Fc (Mille Cinq cents francs congolais au garde parc. La victime a trouvé la mort à l'hôpital Général de Kayna où on a tenté n vain de la sauver justesse. Entre temps, le présumé auteur du fait a été arrêté et transféré à l'auditorat militaire à Butembo.			
4.	Ngungu, le 26/04/2012	Il était environ 19h qu'un groupe d'hommes armés, assimilés aux hommes fidèles à Bosco Taganda, ont envahi le milieu, tirant des coups de feu jusque plus tard vers 1h du matin et on ainsi tué une personne et deux autres personnes ont été blessés par balle dont un adulte et un enfant. Cet état de fait a conduit un déplacement des populations de Ngungu vers d'autres lieux plus ou moins sécurisés et autour de la base de la MONUSCO à Ngungu.	Des hommes armés assimilés aux éléments de Bosco Taganda	Un mort et deux blessés parmi les habitants	ASSODIP/Goma
5.	Kasindi, le 30/04/2012	Il est signalé un cas d'assassinat d'un habitant de Kasindi, intervenu vers 23h par des hommes armés dont trois sont des militaires FARDC et sont arrêtés pour présomption d'avoir commis cet acte ignoble.	Trois militaires FARDC	Mr KAM. KANY.	ASADHO/Beni
6.	Q.	Un homme a été abattu en son domicile par balles des	Des hommes	KMB. KINY.	Société Civile,

N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
	Kangahuka/Kasindi, le 1 ^{er} mai 2012	hommes armés dont la destination n'est pas connue.	armés		Noyau de Kasindi
7.	Matembe/Lubero, le 1 ^{er} mai 2012	L'insécurité est toujours grandissante sur l'axe routier Butembo-Goma, en date du 1 ^{er} mai 2012, un véhicule de marque Fuso a été intercepté par des coups de balles et faisant ainsi état de 4 personnes tuées dont 2 militaires et 5 personnes blessées qui étaient en bord du véhicule attaqué en destination de Kirumba, une cité au Sud du territoire de Lubero. Les blessés ont été conduits à l'Hôpital Général de Kayna pour des soins médicaux.	Des hommes armés inconnus	4 personnes tuées et 5 autres blessés.	ADDF
8.	Mbau/Beni, le 05/05/2012	Un Taximan de Moto, habitant à Oicha a été tué par balle par des hommes armés alors que l'un de ces derniers était venu au parking, où travaillait la victime, lui demandant service de lui conduire à Mbau vers 19h30 où la victime a été abattue.	Des hommes armés non identifiés	KSRK. MDRSH.	ASADHOP/Beni
9.	Nzenga/Beni	Après avoir emporté une somme évaluée à 210000 Fc	Des hommes	ZA. FO. KA.	ASADHO/Beni

N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
	i, le 09/05/2012	(Deux cent Dix milles Francs Congolais) et 2715\$ (Deux mille Sept Cent quinze dollars américains) un groupe d'hommes a fait irruption dans une maison à Nzenga où ils ont tué par balle une femme âgée de 30ans. Les auteurs n'ont pas été retrouvés.	armés	(30ans)	
10.	Mighobwe/Lubero, le 12/05/2012	Un homme, habitant à Mighobwe a été tué par balle par des hommes armés non identifiés dans la nuit du 11 au 12 mai 2012. La destination des auteurs est jusque là inconnue.	Des hommes armés inconnus	ZDE	Société Civile noyau de Kaseghe
11.	Q. Kalinda/Beni, le 13/05/2012	Le chef adjoint du Q. Matongé a été tué par couteau dans son domicile par un groupe de 10 hommes armés des couteaux, des machettes et d'une arme à feu. Le fait s'est passé vers 20h30 quand la victime avec les membres de sa famille et certains de ses amis étaient en train de subir de tortures de tout genre leur infligées par ces bandits. Ces assaillants ont demandé une somme de 1500\$ (Mille Cinq Cents dollars américains) avant qu'ils ne tuent la victime.	Des hommes armés inconnus	KBLE. MSMB. C.	ASADHOP/Beni
12.	Mukondya, le	Un taximan de moto d'Eringeti a été tué par balle lorsqu'il se rendait à Kaynama avec 2 clients. On	Des éléments de l'ADF/NALU	NGRRA. BSNG.NY. âgé	ASADHO/Beni

N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
	14/05/2012	signale qu'un militaire des FARDC qui voulait intervenir en faveur des victimes de l'attaque, il a aussi été blessé par balle. Cette attaque incomberait les éléments des ADF/NALU qui sont permanents sur la route Eringet-kaynama.		de 30ans	
13.	Makene/Beni, le 17/05/2012	Alors qu'il revenait du champ avec sa femme, un homme a été tué par balles des hommes armés et sa femme a été blessée. La victime blessée a été acheminée dans une structure sanitaire de la place. Le village de Makene se trouve entre Kasanga et Sayo, en territoire de Beni.	Des hommes armés	DEO.	ASADHO/Beni
14.	Kaghando-Kamirongo, le 21/05/2012	Kaghando-Kamirongo, est un village du secteur Ruwenzori en territoire de Beni où l'assassinat d'un homme âgé de 35ans a été commis vers 22h30 par deux hommes armés qui ont logé la victime 4 balles dans sa poitrine. Vers 00h c'est-à-dire le 22 mai, ces mêmes inciviques ont fait incursion dans une maison d'une femme (KVR. KNG.J) et ont emporté 2téléphones portables et une somme de 35\$ (trente cinq).	Des hommes armés	KSRK. MSVL, âgé de 35ans	ASADHO/Beni
15.	Route	La route Butembo-Goma est un calvaire pour tous ses	Des éléments	KAMB. SILW.	ADDF

N°	Lieu et date	Description du fait	Présumé Auteur	Victime	Source de l'information
	Butembo-Goma, le 20/05/2012	pratiquants. Un autre cas de tuerie vient d'être enregistré où un homme qui était en bord d'un bus avec d'autres passants a été tué par balles alors qu'ils revenaient de Goma pour Butembo. La victime, habitant de Vichai à Butembo, a été ramenée pour être enterrée.	FDLR	(45ans)	
16.	Kasindi/Beni, le 15/06/2012	Père de six enfants, un habitant, exploitant forestier a été lâchement abattu en son domicile par des hommes armés qui lui ont logé balles vers 20h alors que la situation était encore intense dans la cité.	Des hommes armés	KSRK. BW.	ASADHO/Beni



Recommandations

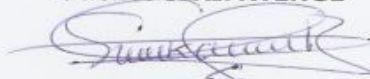
Au terme de notre rapport, nous tenons à rappeler les recommandations suivantes au Gouvernement Congolais :

- De veiller à un meilleur encadrement de l'armée congolaise dans des camps militaires conçus à cet effet et en mettant fin à la cohabitation forcée entre les militaires et les civils ;
- De poursuivre les négociations avec les groupes armés Mai – Mai, en collaboration avec les leaders politiques et sociaux locaux pour leur intégration et la réinsertion dans la vie sociale. Le temps est venu de mettre fin aux milices tribales à l'Est de la République Démocratique du Congo ;
- De mener une politique claire de discussion et de dialogue avec les FDLR en rapport à la sécurité des populations congolaises et pour des meilleures conditions de retour de ces derniers ;
- De veiller à une meilleure organisation des services de renseignements, notamment l'Agence Nationale des Renseignements afin qu'ils rendent véritablement leurs services pour le bien de la population congolaise ;
- De punir tous les auteurs des violations des Droits Humains dans le cadre de la concrétisation de la lutte contre l'impunité.

Fait à Butembo, le 08 Août 2012

Pour le GADHOP

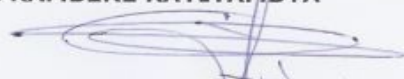
Patience SIRIMWENGE



Animatrice « Droits Humains et

Bonne Gouvernance »

Moïse KAMBERE KAYITAMBYA



Secrétaire Permanent du GADHOP

